

s'avère urgent que les Africains et plus encore les Africaines en débattent elles-mêmes afin d'aborder les questions de transition démographique en des termes acceptables pour les sociétés africaines, et dans le cadre plus vaste de politiques prévoyant une meilleure mise en valeur et répartition des ressources. La Francophonie peut être le lieu où pourrait être débattue cette question. Ce thème aurait également l'avantage de favoriser la participation des femmes africaines qui sont de plus en plus vues comme les actrices clés d'un développement durable.

2.2 Le caractère extrêmement serré de la contrainte financière qui pèse sur les finances publiques est principalement dû au service de la dette. Selon le FMI, avant rééchelonnement, le service de la dette représentait en 1994 plus de 50% des revenus du gouvernement dans 11 des 13 pays de la zone franc, le Burkina Faso et le Bénin exceptés. La lenteur du rééchelonnement de la dette bilatérale et son remplacement progressif par la dette multilatérale doit concerner les bilatéraux de la Francophonie, comme le Canada.

2.3 Les contraintes économiques et financières (notamment les PAS) sont exacerbées par la restructuration de l'État, trop souvent perçu comme un simple *comité de gestion*. Aussi, les solutions ne sont pas uniquement technicistes, elles sont aussi politiques. Il serait important que ceux et celles directement concernés par la reconceptualisation de l'État et les réformes institutionnelles soient au centre des débats en cours. Ceci pourrait être fait notamment en élargissant les lieux de discussions et en créant de nouveaux forums (Francophonie et autres).

2.4 La notion même des *origines* de conflits reste encore à clarifier, sans doute à cause de la pluralité des facteurs, de leur ampleur selon les pays, etc. ainsi qu'à cause du sens même du terme *prévention*. Plusieurs signes précurseurs de conflits ont été certes relativement facilement identifiés dont: les violations des droits de la personne, l'augmentation des violences politiques, l'augmentation de la prédation au sommet, la privatisation du politique, le banditisme, la présence de conflits ouverts à proximité, le degré de frictions dans le processus des réformes, l'instrumentalisation du tribalisme, etc. Mais s'il apparaît plus évident que le mode de régulation interne joue un rôle sinon déterminant tout au moins important, la quête de solutions s'avère un processus complexe et multidimensionnel, faisant appel à la fois au court terme et au long terme, comme l'appui à des stratégies de développement. Un appui renforcé à la société civile, plus particulièrement les associations féminines et les groupes économiques de base, est jugé prioritaire à cet égard, tandis que, dans une perspective plus large, la réappropriation de l'analyse de l'État et, surtout, de son rôle redistributif, par les Africains et Africaines, acquiert ici tout son sens.